

# HERMÈS



Paris, le 4 mai 2021

## RÉSULTAT DES VOTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE D'HERMÈS INTERNATIONAL DU 4 MAI 2021 (TENUE À HUIS CLOS)

QUORUM	AGO (1 <sup>ère</sup> à 3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> à 16 <sup>ème</sup> résolutions)	AGO (4 <sup>ème</sup> résolution)*	AGE (17 <sup>ème</sup> et 19 <sup>ème</sup> à 27 <sup>ème</sup> résolutions)	AGE (18 <sup>ème</sup> résolution)**
Nombre d'actions composant le capital	105 569 412	105 569 412	105 569 412	105 569 412
Nombre d'actions disposant du droit de vote	104 606 215	104 606 215	104 606 215	104 606 215
Nombre des droits de vote	176 879 915	176 879 915	176 879 915	176 879 915
Nombre d'actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance	6 168	6 186	6 168	6 168
Nombre de voix représentées ou ayant voté par correspondance	162 429 293	162 423 363	162 429 293	162 429 293
Nombre d'actions représentées ou ayant voté par correspondance	91 055 957	91 053 268	91 055 957	91 055 957
Quorum en %	87,04	87,04	87,04	87,04

\* Conformément aux dispositions statutaires, le droit de vote des actions démembrées est dévolu au nu-propriétaire pour toutes les résolutions à l'exception de celle relative à l'affectation du résultat qui est réservée à l'usufruitier.

\*\* Pour cette résolution il est fait application des conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires.

VOTES EXPRIMÉS		Type	Votes pour	%	Votes contre	%	Votes abst	%	Nombre d'actions	Proportion du capital qu'elles représentent
Première résolution	Approbation des comptes sociaux	Ordinaire	162 247 731	99,90	160 486	0,10	21 076	0,00	91 055 957	87,04
Deuxième résolution	Approbation des comptes consolidés	Ordinaire	162 382 340	99,98	25 877	0,02	21 076	0,00	91 055 957	87,04
Troisième résolution	Quitus à la Gérance	Ordinaire	161 544 440	99,50	807 165	0,50	77 688	0,00	91 055 957	87,04
Quatrième résolution	Affectation du résultat - Distribution d'un dividende ordinaire	Ordinaire	162 270 894	99,91	147 428	0,09	5 041	0,00	91 053 268	87,04
Cinquième résolution	Approbation des conventions réglementées	Ordinaire	151 338 903	93,29	10 890 988	6,71	199 402	0,00	91 055 957	87,04
Sixième résolution	Autorisation donnée à la Gérance pour opérer sur les actions de la société	Ordinaire	152 607 481	94,05	9 654 739	5,95	167 073	0,00	91 055 957	87,04
Septième résolution	Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce en matière de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, pour l'ensemble des mandataires sociaux (vote <i>ex-post</i> global)	Ordinaire	154 235 304	95,10	7 948 289	4,90	245 700	0,00	91 055 957	87,04
Huitième résolution	Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à M. Axel Dumas, gérant (vote <i>ex-post</i> individuel)	Ordinaire	153 130 868	94,42	9 052 681	5,58	245 744	0,00	91 055 957	87,04
Neuvième résolution	Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à la société Émile Hermès SARL, gérant (vote <i>ex-post</i> individuel)	Ordinaire	153 111 654	94,41	9 071 823	5,59	245 816	0,00	91 055 957	87,04
Dixième résolution	Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours	Ordinaire	162 406 348	99,99	15 034	0,01	7 911	0,00	91 055 957	87,04

	ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à M. Éric de Seynes, président du Conseil de surveillance (vote <i>ex-post</i> individuel)									
Onzième résolution	Approbation de la politique de rémunération des gérants (vote <i>ex-ante</i> )	Ordinaire	152 708 691	94,12	9 531 664	5,88	188 938	0,00	91 055 957	87,04
Douzième résolution	Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance (vote <i>ex-ante</i> )	Ordinaire	162 405 075	99,99	16 318	0,01	7 900	0,00	91 055 957	87,04
Treizième résolution***	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Matthieu Dumas pour une durée de trois ans	Ordinaire	155 340 519	95,77	6 853 638	4,23	168 664	0,00	91 022 721	87,04
Quatorzième résolution***	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Blaise Guerrand pour une durée de trois ans	Ordinaire	157 187 719	96,91	5 006 483	3,09	168 619	0,00	91 022 721	87,04
Quinzième résolution***	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de Mme Olympia Guerrand pour une durée de trois ans	Ordinaire	157 253 634	96,95	4 940 503	3,05	168 684	0,00	91 022 721	87,04
Seizième résolution***	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Alexandre Viros pour une durée de trois ans	Ordinaire	162 289 415	99,96	66 244	0,04	7 162	0,00	91 022 721	87,04
Dix-septième résolution	Autorisation à conférer à la Gérance à l'effet de réduire le capital par voie d'annulation de tout ou partie des actions autodétenues par la société (article L. 22-10-62 du Code de commerce) – Programme d'annulation général	Extraordinaire	162 229 461	99,88	196 856	0,12	2 976	0,00	91 055 957	87,04
Dix-huitième résolution****	Délégation de compétence à la Gérance d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes et attribution gratuite d'actions et/ou élévation du nominal des actions existantes	Extraordinaire	162 239 860	99,89	186 554	0,11	2 879	0,00	91 055 957	87,04
Dix-neuvième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'émission d'actions et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	Extraordinaire	152 061 966	93,62	10 360 244	6,38	7 083	0,00	91 055 957	87,04
Vingtième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'émission d'actions et/ou toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, mais avec faculté d'instaurer un délai de priorité, par offre au public (autre que celle visée à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier)	Extraordinaire	146 303 805	90,08	16 119 148	9,92	6 340	0,00	91 055 957	87,04
Vingt-et-unième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription	Extraordinaire	161 702 992	99,56	722 427	0,44	3 874	0,00	91 055 957	87,04
Vingt-deuxième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public auprès d'un cercle restreint d'investisseurs ou d'investisseurs qualifiés (placement privé) visée à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier	Extraordinaire	146 651 042	90,29	15 772 097	9,71	6 154	0,00	91 055 957	87,04
Vingt-troisième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	Extraordinaire	149 573 087	92,09	12 850 035	7,91	6 171	0,00	91 055 957	87,04
Vingt-quatrième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider d'une ou plusieurs opération(s) de fusion par absorption, de scission ou d'apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions (article L.236-9, II du Code de commerce)	Extraordinaire	147 706 062	90,95	14 696 238	9,05	26 993	0,00	91 055 957	87,04
Vingt-cinquième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions en cas d'usage de la délégation de compétence accordée à la Gérance pour décider d'une ou plusieurs opération(s) de fusion par absorption, de scission ou d'apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions (article L.236-9, II du Code de commerce)	Extraordinaire	146 872 304	90,44	15 530 499	9,56	26 490	0,00	91 055 957	87,04
Vingt-sixième résolution	Modification des statuts afin de tenir compte de la transformation de la société Emile Hermès SARL en société par actions simplifiée	Extraordinaire	162 366 609	99,96	57 702	0,04	4 982	0,00	91 055 957	87,04
Vingt-septième résolution	Délégation de pouvoirs pour l'exécution des formalités liées à l'Assemblée générale	Extraordinaire	162 424 109	100,00	264	0,00	4 920	0,00	91 055 957	87,04

\*\*\* Conformément à l'article L. 226-4, al. 3 du Code de commerce les actionnaires ayant la qualité de commanditaires ne peuvent pas participer à la désignation des membres du Conseil de surveillance.

\*\*\*\* Application des conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires.